

4 – Projet des 5 ponts- volet dossier Européen

Groupe communiste – Jean Jacques MOREAU

Madame le Maire, cher-e-s collègues,

Avec cette délibération soumise à notre approbation, nous touchons à une question de société essentielle qu'est celle de la solidarité.

Ce projet des 5 Ponts, situé au cœur de l'Ile de Nantes, qui comprend la construction d'un équipement « guichet unique », mutualisant de nombreux services aux personnes sans domicile, dans un ensemble immobilier comprenant des logements sociaux, un pôle d'accueil d'urgence, une halte de nuit, un centre d'hébergement d'urgence, un restaurant ouvert sur le quartier et une ferme urbaine sur les toitures, vise à mieux répondre aux enjeux de l'urgence sociale.

De ce point de vue, nous nous félicitons de sa mise en œuvre dans le cadre d'un projet social qui vise l'insertion des personnes, comme nous saluons le travail remarquable de l'association « Les Eaux Vives » qui a permis ce partenariat nécessaire à sa réalisation.

Notre majorité assume ainsi son devoir de solidarité, d'accompagnement à l'égard des personnes les plus démunies, en situation d'extrême précarité, d'exclusion.

Pour autant, notre responsabilité collective va au-delà de cet accompagnement qui ne résout pas les questions de fond posées à notre société.

Ainsi, la crise systémique mondiale, engagée en 2008 après la crise financière, n'a cessé d'approfondir les difficultés. Chômage de masse avec 6 578 400 salariés privés d'emploi toutes catégories confondues, soit 9,7 % de la population, accroissement de la misère avec près de 9 millions de personnes pauvres, soit 14,1 %.

Entre 2004 et 2014, le nombre de personnes concernées a augmenté d'un million, principalement sous l'effet de la progression du chômage.

Cette évolution constitue un changement majeur dans notre histoire sociale. La pauvreté a fortement baissé depuis les années 1970 jusqu'au années 2000. Depuis, nous sommes dans l'inversion d'une tendance historique et l'écart se creuse entre les plus pauvres et les couches moyennes. Il faudrait, selon l'observatoire des inégalités, plusieurs années de reprise de l'activité et de baisse du chômage pour retrouver le niveau de pauvreté du début des années 2000.

Si notre département, notre ville sont moins percutés, il n'empêche que nous connaissons les mêmes tendances, qui produisent les mêmes effets.

C'est dans ce contexte que, avec l'élection présidentielle et les législatives, se débat l'avenir de la France et celui, entre autre, des collectivités. Or, depuis le début de ce mandat, notre majorité ne cesse de répéter qu'elle n'accepte pas les baisses de dotations du gouvernement.

Ensemble, nous ajoutions : « Poursuivre dans cette voie, c'est conduire les collectivités à l'asphyxie budgétaire, c'est remettre en cause le soutien à l'économie locale et à l'emploi, c'est pénaliser les associations, les acteurs de la vie locale, remettre en cause l'emploi public, la qualité du Service Public et le soutien aux populations défavorisées ».

Le recul impose un constat sans appel : cette politique à l'égard des collectivités est injuste et inefficace.

Injuste, parce qu'elle a conduit à diminuer de plus de 30 milliards d'€ les prélèvements sur les entreprises qui réalisent portant des profits.

Injuste, parce qu'elle a augmenté de 20 milliards d'€ les prélèvements sur les ménages et à ponctionner les collectivités de 18 milliards d'€.

Injuste, parce que les collectivités paient une facture qui n'est pas la leur.

Inefficace, parce qu'elle ne permet pas de réduire les déficits publics, devenus le premier poste budgétaire de l'État.

Inefficace, parce que la réduction du pouvoir d'achat de nos concitoyennes et concitoyens réduit la consommation, empêchant ainsi un retour à la croissance durable et à la création d'emplois.

Inefficace, parce qu'elle a conduit à une baisse de 25 % de l'investissement des collectivités alors que celles-ci représentent 75 % de l'investissement public sur le territoire national, luttant ainsi directement contre la crise économique, le chômage, la pauvreté, la misère.

En ces temps où les « affaires » polluent les débats alors que les questions qui préoccupent les Françaises et les Français sont majeures, les élu-e-s de proximité que nous sommes ont, outre le devoir de solidarité, celui de porter en toute transparence leurs exigences pour répondre aux défis de l'avenir des territoires et de leurs habitants.

C'est à cela que notre groupe veut être utile.